

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage Question au Gouvernement n° 2717

Texte de la question

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Gérard Bapt à qui je demande d'être concis. M. Gérard Bapt. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, chacun sur ces bancs ne peut que se réjouir de la décrue du chômage: 1,5 million d'emplois ont été créés depuis 1997; il y a un million de demandeurs d'emploi en moins sur le stock ANPE et le chômage de longue durée, lui-même, à diminué.

Néanmoins, il reste encore 2 millions de demandeurs d'emploi, malgré certaines pénuries sectorielles de main d'oeuvre qualifiée. La décrue du chômage butte sur l'existence des publics les plus éloignés de l'emploi, sur le chômage d'exclusion, c'est-à-dire touchant toutes ces personnes dont les conditions d'accès à l'emploi sont les plus difficiles et qui sont souvent en situation de pauvreté. Leur réinsertion par l'économique exige une action individualisée au maximum, et globale au plan social. Elle doit s'inscrire dans la durée, et associer l'ensemble des moyens d'insertion disponibles comme des acteurs institutionnels et associatifs concernés.

Madame la ministre, votre intention est-elle d'aller vers une plus grande territorialisation de l'action publique pour l'emploi ? Comptez-vous assurer les volumes nécessaires de contrats aidés, ainsi que leur fongibilité, et donner à vos services départementaux les moyens en termes de budgets de promotion pour l'emploi tout en garantissant un financement aux acteurs locaux qui, dans les comités de bassins d'emploi, les associations, les entreprises d'insertion, se battent dans les pays, dans les territoires, contre l'exclusion et pour le plein emploi ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, permettez-moi d'abord de vous rappeler que, depuis 1997, nous avons mené une politique active de territorialisation qui a grandement contribué à la baisse du chômage.

Pour les chômeurs de longue durée, le programme «nouveau départ» a permis à plus de la moitié des 2,5 millions de personnes concernées de trouver une solution en moins de quatre mois.

Quant aux jeunes les plus éloignés de l'emploi, nous avons réussi à en placer 50 000 en insertion professionnelle grâce au programme TRACE.

Nous avons consacré des moyens à ces politiques territoriales. Il va falloir les renforcer car nous savons bien que, désormais, nous allons nous attaquer au «noyau dur» du chômage puisque, par définition, les personnes qui y sont encore sont celles qui ont le plus besoin d'aide pour être ramenées vers l'emploi.

Aussi, parallèlement à ce qui se fait dans le cadre de la convention UNEDIC, avec l'ANPE, nous avons l'intention de réaliser un accompagnement plus personnalisé encore, tant des jeunes les plus éloignés de l'emploi - nous allons tripler le nombre de ceux qui bénéficieront du programme TRACE, en cherchant en outre à leur assurer une rémunération constante - que des chômeurs de longue durée dont nous voulons qu'ils soient plus nombreux à en profiter. Pour cela, il faut continuer à augmenter les moyens du service public de l'emploi et, naturellement, ne plus réduire le nombre des contrats emploi-solidarité (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste), parce qu'ils sont maintenant consacrés à 90 %, et le seront bientôt à 100 %, à ces publics les plus éloignés de l'emploi. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Nous allons poursuivre cette politique parce qu'elle porte ses fruit. La plupart de ceux qui ont retrouvé un emploi bénéficient de contrats à durée illimitée. En témoignent ces chiffres de l'INSEE: de mars 1993 à mars 1997, 100 % des emplois créés étaient des emplois précaires alors que, du début 1997 à mars 2000, le nombre de salariés

a augmenté de 1,3 million, les deux tiers étant des emplois à durée illimitée.

M. Lucien Degauchy. Et les emplois-jeunes?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Voilà, je le répète, une politique qui porte ses fruits et que nous allons, naturellement, continuer et renforcer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : M. Gérard Bapt

Circonscription: Haute-Garonne (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 2717

Rubrique: Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité **Ministère attributaire :** emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 avril 2001, page 1994

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 avril 2001